



PORTS ET PLAGES

Arrêté n°2024-11 portant délégation de signature à Monsieur Cyril BENARD, responsable du service des Ports et des Plages

1 DOCUMENT - Publié le 24 avril 2024

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

ARRÊTÉ
N° : 2024-11
Envoi à la : 24 AVR 2024
Publi : Nouve : 24 AVR 2024
Vale : 24 AVR 2024

Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Cyril BENARD
Responsable du service des Ports et des Plages

Le Président de Grand Lac,

Vu les pouvoirs exercés par le conseil communautaire du Grand Lac en date du 10 juillet 2020, relatifs à l'exercice des pouvoirs du Président du Grand Lac;

- Vu l'avis L. 0211-8 du Comité Général des Collectivités Territoriales, autorisant le Président d'une collectivité à déléguer son pouvoir, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une signature ou une responsabilité de son nom;

- Vu la nomination du M. Cyril BENARD en tant que nouvel titulaire du service des Ports et des Plages (cf. arrêté N° 2024-01 du 10 mai 2024);

Considérant que Monsieur Cyril BENARD est nommé, à compter du 1^{er} mai 2024, au poste qui responsabilise du exercice des "Ports et des Plages", en exercera à ce titre des fonctions déléguant une offre de services de gestion, des fonctions d'assurément et des responsabilités;

Article 1 : **DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

Monsieur Cyril BENARD est délégué sous mes ordres et ma responsabilité pour signer, dans le cadre de ses fonctions, l'arrêté du 1^{er} mai 2024 édicté de au poste de fonction en tant que titulaire du Service des Ports et des Plages:

- Les lettres de commandes au tarif courant à 10 000 € HT dans la limite du budget;
- Les factures à l'étranger;
- Les accords-cadres de dépôt de marchandises;
- Les accords-cadres titré à leur inscription.

Article 2 : **ARRIÈRE-PIECE 2024-11**

Le présent arrêté sera délivré à compter du 1^{er} mai 2024, à l'entrée de démission de M. Jean-Michel BOURGEOIS, en date du 27 avril 2024.

Article 3 : **NOTIFICATIONS**

Une copie de l'arrêté sera adressée à :

- M. le Président du Conseil
- M. le Secrétaire
- M. Cyril BENARD



AR_2024-11.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 101,6 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.